



VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 2 octobre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 26 septembre 2017  
Date de publication : 10 octobre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.  
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.  
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle  
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,  
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme  
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M.  
Alexandre DOUZENEL, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M.  
Ako HAMDAROU, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean  
BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER

**Référence**

N° 17.02.10.115

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Adhésion au groupement  
de commandes constitué  
pour l'entretien de  
l'alignement de platanes  
entre la Ville de Dole, le  
Département du Jura et  
Voies Navigables de France

**Secrétaire de séance**

Sylvette MARCHAND

**Rapporteur**

Alexandre DOUZENEL

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)  
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

**Conseillère absente en cours de séance :**

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

Voies Navigables de France (VNF), le Département du Jura et la Ville de Dole souhaitent constituer un groupement de commandes, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, pour l'entretien de l'alignement de platanes situés de part et d'autre de l'écluse n°66 sur le canal du Rhône au Rhin.

Cette démarche de mutualisation a pour objectif :

- l'allègement et la sécurisation des formalités administratives liées au lancement et au traitement d'une seule procédure,
- la réalisation d'économies d'échelle.

Le groupement est réputé constitué à compter de la signature de la convention par les personnes dûment habilitées à cet effet.

VNF assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle sera à ce titre chargée de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n°1015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du(es) cocontractant(s). Cependant, chaque membre du groupement devra signer et notifier le marché correspondant à ses besoins.

Après analyse des besoins des membres du groupement, il a été décidé de lancer la consultation selon la procédure adaptée, conformément l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les prestations (contrôles de la tension des haubans et leur état d'usure, abattage prophylactique d'un jeune platane, taille de réduction, taille de formation, test de traction) font l'objet de trois lots, un par membre du groupement.

Conformément à l'article 101.II.3° de l'ordonnance n°1015-899 du 23 juillet 2015, la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'adhésion de la Ville de Dole au groupement de commandes ayant pour objet l'entretien de l'alignement de platanes,
- **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération,
- **ACCEPTE** que les Voies Navigables de France soient désignées coordonnateur du groupement ainsi formé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement et le marché issu du groupement de commandes.

*Fait à Dole, le 2 octobre 2017  
Pour extrait certifié conforme,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Commande Publique
- Direction des Services Techniques
- Voies Navigables de France – 175 rue Ludovic Boutleux – BP 820 -62408 BETHUNE Cedex
- Département du Jura – 17 rue Rouget de Lisle – 39000 LONS LE SAUNIER

*Jean-Baptiste GAGNOLUX*

